



---

## BOURSE AGORA POUR LE DESIGN

---

Attribuée tous les deux ans depuis 1989, la prochaine attribution aura lieu en 2017. D'un montant de 15 000 euros, elle s'adresse aux designers professionnels de moins de 40 ans domiciliés en France, qui souhaitent réaliser un projet de recherche personnel. Le montant de la Bourse permet de dégager du temps et des moyens pour le développement de celui-ci. Le jury s'attache à distinguer les candidats qui développent un projet dans trois domaines du design : l'espace, le produit et le message. Une attention particulière est portée à l'innovation au service de la collectivité, au développement durable et aux nouveaux usages.

Au-delà de la somme allouée, le lauréat de la bourse sera accompagné par le président du jury et/ou le président de l'Association de la Bourse Agora lors de trois rendez-vous/étapes de la réalisation du projet. Il sera par ailleurs invité à produire une restitution de son travail deux ans après l'attribution de la bourse, dans le cadre du Festival D'Days.

Fondée en 1983 par Claude Lévy-Soussan, la Bourse est co-financée par le ministère de la Culture et de la Communication et par la Fondation d'entreprise Hermès. Elle est présidée par Alain Lardet, Françoise Jollant étant vice-présidente.

**Montant de la Bourse : 15 000 €**

Le lauréat s'engage à mener son projet à terme.

Il adresse au jury un compte-rendu aux étapes d'avancement précisées dans son projet et agréées par le jury. L'échelonnement des versements est la garantie du respect des étapes du projet (1/3 à la proclamation des résultats, 1/3 à mi-parcours, 1/3 à la remise du document final).

Il s'engage à faire état de sa nomination dans ses documents promotionnels, et à autoriser la Bourse Agora à publier sur son site photos et documents de son travail, libres de droits.

---

## CALENDRIER 2017

---

**Appel à candidatures :**

A partir du 15 Février 2017

**Date limite de remise des dossiers de candidature :**

Lundi 24 juillet 2017

**Réunion du jury et annonce des candidats nominés :**

Semaine du 25 septembre 2017

Les candidats nominés sont invités à présenter leur projet finalisé devant le jury.

L'annonce des résultats est faite dès la fin de ces auditions.

La remise de la Bourse Agora pour le design aura lieu avant la fin de l'année 2017, à une date et dans un lieu à préciser.

Le dossier de presse diffusé lors de la remise officielle de la Bourse Agora pour le design comprend les informations concernant le projet du lauréat, ainsi que la présentation des projets des candidats nominés.

---

## DOSSIER DE CANDIDATURE

---

**Le dossier de candidature doit comporter :**

. Une biographie décrivant le parcours professionnel du/de la candidat/e

. La présentation de ses réalisations personnelles, dont le projet de diplôme.

. Une lettre de motivation attestant de l'engagement personnel du candidat pour son projet

. Un dossier dont la forme est libre décrivant le projet pour lequel il/elle postule. Ce dossier doit comporter un maximum d'éléments permettant de saisir les problématiques auxquelles répondent le concept proposé, ainsi qu'un plan indicatif des étapes du projet.

**Remise des dossiers de candidature (uniquement par courrier) et renseignements :**

Bourse Agora pour le design  
240 boulevard Voltaire / 75011 Paris

Alain Lardet  
06 20 62 69 60  
info@bourseagora.fr    www.bourseagora.fr

---

## LAURÉATS DE LA BOURSE AGORA POUR LE DESIGN DEPUIS 1983 :

---

Xavier Dumas  
Martin Szekely  
Irena Rozinski  
Eric Raffy  
Xavier Matégot  
Emmanuelle Torck, Emmanuelle Noiroit  
Yamo  
Bernard Moise  
Emmanuel Fenasse  
Laurent Massaloux  
Sylvie Fillère, Jean-François Dingjian  
Jérôme Lart  
Laurent Lebot, Victor Massip  
Paule Palacios-Dalens  
Florence Doléac  
Collectif Dito  
Gilles Belley  
Antoine Boudin  
Pierre Charrié  
Nathanaël Abeille